

NATEXPO 2021

Du 24 au 26 octobre 2021 à Paris

La prochaine édition du salon NATEXPO se déroulera du **dimanche 24 au mardi 26 octobre 2021 à Paris**, au parc des expositions de la Porte de Versailles. **1 350 exposants** sont attendus, ainsi que plus de **20 000 visiteurs professionnels** dont :

- 40 % de distributeurs (20 % de distribution spécialisée bio et 20 % de Grand Distribution)
- 16 % d'industriels et de transformateurs
- 13 % de grossistes et d'importateurs
- 10% de professionnels de la santé
- 7% de services, conseils et produits pour le magasin et les marques
- 3% de restauration collective et commerciale

L'Aria Sud vous propose deux types de participation au salon. Vous pouvez choisir de bénéficier :

- **d'un emplacement** sur l'**OPEN SPACE PROVENCE** en îlot (offre limitée à 6 entreprises)
- **d'un stand individuel** sur l'**ESPACE PROVENCE** (offre limitée à 4 entreprises) **COMPLET**



L'Open Space Provence – NATEXPO LYON 2020



L'Espace Provence – NATEXPO PARIS 2019

Participer à NATEXPO 2021 avec l'Aria Sud vous permet de :

- Bénéficier d'un **accompagnement de l'Aria sud** pour l'organisation de votre salon (suivi de l'inscription, montage de votre dossier exposant, conseils et suivi pour la préparation du salon, préconisation d'un transporteur pour vos produits), mais aussi d'une assistance lors du salon ;
- Choisir **un emplacement que vous ne pourriez pas obtenir seul**,
- **Accueillir vos clients et prospects** français et internationaux dans des conditions optimales,
- Augmenter vos contacts commerciaux grâce à une **dynamique de groupe**,
- Obtenir **une visibilité unique** pour votre entreprise (signalétique adaptée) et vos produits sur un espace collectif attractif et qualitatif,
- Profiter d'une **communication collective** (communications presse, réseaux sociaux...).

BULLETIN D'INSCRIPTION – OPEN SPACE PROVENCE
NATEXPO 2021 - 24 au 26 octobre 2021 à Paris

Inscriptions avant lundi 14 décembre 2020 dans la limite de 6 emplacements
Bulletin à renvoyer à fleur@ariasud.com suivi d'un acompte de 30% des frais globaux

Entreprise

Raison sociale :

Adresse :

Tél. : Fax :

Personne responsable de l'inscription

Nom, prénom : Fonction.....

Téléphone portable : E-mail :

EMPLACEMENT SUR L'OPEN SPACE PROVENCE

(1) Frais d'inscription obligatoires

Forfait Organismes : 400 € HT

Forfait Aria Sud :

– Pour les adhérents 2020 : **OFFERT**

– Pour les non-adhérents : **500 € HT**

**(2) Emplacement sur un
 Open Space de 72m²
 partagé par 6 entreprises :**

5 455 € HT

→ **Ilot**, avec sol moquetté, éclairages et bannière haute « Provence »

→ **Emplacement dédié à l'entreprise avec :**

- Une table rectangulaire haute, 3 chaises hautes, une prise électrique
- Une étagère 'totem' éclairée, avec petit espace de rangement
- Un visuel rétroéclairé en haut du totem (3m), avec le n° de stand
- Une signalétique haute avec logo entreprise (5 m)

→ **Accès partagé à :**

- Une réserve collective (prise 24h / patères / étagères / réfrigérateur ...)
- habillée par des visuels entreprises sur les murs extérieurs
- Des sièges et des tables basses au centre de l'open space
- Un bar d'accueil avec service catering : *café, thé, boissons, ...*

TOTAL HT = (1) + (2) = + 20 % DE TVA, soit =€ TTC

Règlement : Le règlement du salon vous est applicable (voir site web des organisateurs ou nous consulter pour le recevoir) **Conditions de paiement :** 30 % du montant total à la commande, le solde 4 mois avant l'événement. **Conditions d'annulation :** Votre inscription est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription par l'Aria Sud. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax ou courrier). En cas d'annulation : plus de six mois avant le début du salon : 30% du montant total de la prestation commandée est due à l'Aria Sud ; entre six mois et trois mois avant le début du salon : 70% du montant total de la prestation commandée est dû à l'Aria Sud; moins de trois mois avant le début du salon, la totalité du montant de la prestation est due à l'Aria Sud, y compris le montant des commandes complémentaires. Les CGV exceptionnelles des organisateurs du salon vous sont applicables en cas d'annulation du salon par décret gouvernemental, préfectoral, ou par décision de l'organisateur.

Date et signature :

Cachet de l'entreprise :

Avec le soutien attendu de :



Association Régionale des Industries Alimentaires

Cité de l'alimentation - 100 rue Pierre Bayle - BP 11548 - 84140 Montfavet

t : 04 90 31 55 19 - f : 04 90 31 55 10 - contact@ariasud.com

www.ariasud.com